



## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREA Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)





## COMMUNIQUE

Lyon, mardi 26 juin 2012

### Lancement de l'observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie en Rhône-Alpes > Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie.

A la suite du débat interdépartemental sur la Dépendance qui a eu lieu le 6 mai 2011 en Rhône-Alpes, le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a missionné le comité de pilotage d'organisation du débat pour proposer un outil d'échanges et de travail sur les innovations ayant trait à la dépendance.

Cette réflexion a abouti à la création d'un Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie, l'ORAIDA.

Cet observatoire est lancé ce mardi 26 juin par la Commission de coordination des politiques publiques médico-sociales, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, l'ARS Rhône-Alpes et en présence des autres membres du comité de pilotage, qui animeront l'ORAIDA.

#### ► Partager et promouvoir des actions innovantes

Premier laboratoire régional d'idées dédié à la dépendance et à la perte d'autonomie, l'intérêt de l'ORAIDA réside dans les **possibilités de partages et de promotion d'actions innovantes à l'échelle régionale, nationale et européenne**. Ces initiatives variées doivent toutes avoir comme objectif d'aider la personne âgée ou la personne handicapée à faire face à sa situation de perte d'autonomie.

#### ► Un comité de pilotage issu du champ médico-social

Le comité de pilotage de l'ORAIDA est composé de différents acteurs du champ médico-social : instance de démocratie sanitaire, usagers, associatifs, institutionnels, universitaires. Ces acteurs offrent la garantie d'une couverture large du champ concerné par l'observatoire, ainsi que la garantie de la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes, dont les usagers.

Les membres du comité sont l'ARS Rhône-Alpes, la CRSA Rhône-Alpes, les conseils généraux, le Centre du Rhône d'information et d'action sociale – CRIAS Mieux Vivre, Carrefour régional des acteurs de l'action sociale et médico-sociale – CREAI Rhône-Alpes, Unir les associations pour développer les solidarités – URIOPSS Rhône-Alpes et la Société Rhône-Alpes de gériatrie – SRAG.

#### ► Un laboratoire d'idées pour créer des opportunités entre porteurs d'actions

L'ORAIDA se tourne vers tous les porteurs d'actions innovantes susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge du parcours des personnes en perte d'autonomie. Il est basé sur les **échanges entre ces porteurs d'actions afin de créer des opportunités de généralisations raisonnées des innovations et de transferts entre les publics visés** (personnes âgées, personnes handicapées, personnes handicapées vieillissantes).

## ► Des missions diverses pour identifier et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie

- Assurer une **veille « technologique »** des expériences, initiatives en cours dans le champ de la dépendance et de la perte de l'autonomie ;
- Proposer des **réponses aux acteurs** institutionnels (ARS, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes, collectivités territoriales...) sur les problématiques de la dépendance et de la perte d'autonomie ;
- **Apporter conseils et soutien** aux porteurs de projets dont le thème est en corrélation avec le travail mené par l'ORAIDA ;
- **Développer la capacité en région** d'essaimer des actions innovantes et qui apportent une réelle contribution aux réponses aux besoins sociaux.

## ► Des « actions innovantes » étudiées en fonction d'un thème annuel

L'**innovation** est ici entendue dans un sens non restrictif. Elle peut consister en un **projet global nouveau** ou remaniant des formes ou notions connues. Elle peut également s'exprimer dans une acception plus modeste au travers de **formes d'organisation efficientes** et adaptées à des enjeux quotidiens des établissements et services existants.

Les actions innovantes recensées par l'ORAIDA dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie sont étudiées **en fonction d'un thème annuel** défini par le comité de pilotage de l'ORAIDA.

### Exemples d'actions innovantes :

- Logement intergénérationnel et logement colocation séniors
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Réseaux gérontologiques
- Aide et répit aux aidants
- Services à domicile
- Innovations organisationnelles au sein des établissements
- Etc.

Le thème annuel proposé pour l'année 2012 est : « **Comment aider la personne en perte d'autonomie à exercer sa liberté de choix ? Des réponses innovantes afin de l'accompagner dans sa démarche et lui permettre de développer ses propres capacités pour s'adapter à sa situation** ».

**L'ORAIDA se veut une instance pérenne. Alimentation régulière d'information, mise en place d'une plateforme de communication interne et d'un espace internet, organisation d'un événement annuel et édition d'un rapport d'activité, permettront de suivre et de valoriser la production de ce laboratoire d'idées qui est de promouvoir les actions innovantes dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie en Rhône-Alpes.**

### Contact presse

Aurélie DESCOURS

04 27 86 57 85

[aurelie.descours@ars.sante.fr](mailto:aurelie.descours@ars.sante.fr)

